



BAREME DES HONORAIRES

Vente d'immeuble à usage d'habitation ou professionnel

Vente jusqu'à 100 000 Euros	10 % T.T.C
Vente supérieure à 100 000 Euros	6 % T.T.C

Vente d'immeuble à usage industriel et commercial

Forfaitaire à la charge de l'acquéreur pour un maximum de 10 % T.T.C

Vente de terrain

Forfaitaire à la charge de l'acquéreur pour un maximum de 10 % T.T.C

Conformément aux articles du code de la consommation L611-1 et suivants et R612-1 et suivants, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente et/ou la prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès de notre service client, le Consommateur pourra recourir gratuitement à la médiation. Il contactera l'Association Nationale des Médiateurs (ANM) soit par courrier en écrivant au 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS soit par e-mail en remplissant le formulaire de saisine en ligne à l'adresse suivante www.anm-conso.com.

ORION IMMOBILIER

503, Avenue de la Mer – 06210 MANDELIEU LA NAPOULE – 04.93.47.40.33.
RCS Cannes : 894 911 338 – Carte professionnelle N° : CPI 0605 2021 000 000 084
www.orionimmobilier.fr